



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 20 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le 20 mai, à 20 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de la commune de Châtelain s'est réuni, Salle des « 2 amis », sous la présidence de Madame Rachel FRANÇAIS, Maire.

Étaient présents : Amélie LEMOTHEUX De CHITRAY, Julien CUMINET, Rachel FRANÇAIS, Mélanie ROUSSELET, Hugues GENDREAU, Hélène POIZOT, Stéphanie BRICAUD, Éléonore De TARLÉ, Cécilia GERMAIN.

Étaient excusés : Patrick FOUGÈRE donne pouvoir à Hugues GENDREAU
Gabriel MOUSSAY donne pouvoir à Rachel FRANÇAIS

Secrétaire de séance : Cécilia GERMAIN

Date de convocation : 17 mai 2021
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 9
Nombre de Votants : 11

Date d'affichage : 17 mai 2021
Quorum : 6
Pouvoirs : 2

Présentation du Plan Bocage par Monsieur Boris LECUREUR, technicien de la Communauté de communes du Pays de Château-Gontier.

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2021

Adoption du Procès-verbal du 16 avril 2021

Madame le Maire soumet le procès-verbal de la dernière séance du Conseil Municipal au vote.

Adopté à l'unanimité

1. Services périscolaires – Loisirs – Restauration – Tarifs 2021-2022 – D2021-05-01

Le Conseil Municipal approuve la nouvelle tarification des services périscolaires – Loisirs - Restauration tels que proposés dans le tableau ci-dessous applicable à compter du 1^{er} septembre 2021 pour l'année scolaire 2021-2022.

		QF ≤ 599	QF 600 à 1099	QF ≥ 1100	Hors commune
Garderie matin ou soir	< 1/2 heure	0,80 €	0,85 €	0,90 €	0,90 €
	> 1/2 heure	1,50 €	1,55 €	1,60 €	1,60 €
	Pénalité d'accueil (retard au-delà de 18h30)	0,80 €	0,85 €	0,90 €	0,90 €
Restauration scolaire	Repas enfants (-10% pour le 3 ^{ème} enfant inscrit)	3,60 €	3,80 €	3,95 €	3,95 €
	Repas adulte	5,20 €			
	Tarif enfant présence (PAI...)	0,90 €			
	Tarif enfant appliqué si réservé non présent	3,60 €	3,80 €	3,95 €	3,95 €
	Tarif enfant appliqué si présent non réservé	3,60 €	3,80 €	3,95 €	3,95 €
	Tarif enfant appliqué si réservé - Absence justifiée	0,00 €			

		QF ≤ 599	QF 600 à 1099	QF ≥ 1100	Hors commune
Mercredi-loisirs	Demi-journée (7h30-12h00 ou 13h30 -18h30)	4,40 €	4,60 €	5,00 €	5,00 €
	Journée (7h30-18h30)	8,50 €	8,75 €	9,00 €	9,00 €
	Forfait 3 mercredis journée / enfant dans le mois	24,23 €	24,94 €	25,65 €	25,65 €
	Forfait 4 mercredis journée / enfant dans le mois	31,96 €	32,90 €	33,84 €	33,84 €

Adopté à l'unanimité

2. Décision modificative N°01/2021 – Budget Commune - D2021-05-02

Suite à l'acquisition d'un nouveau logiciel enfance pour la facturation de la cantine, du périscolaire et des mercredis-loisirs auprès de la société 3D Ouest, le Conseil Municipal donne son accord pour la décision modificative n°01/2021 telle que présentée :

Section Dépense Investissement

SECTION INVESTISSEMENT				
Chapitre	Article	Désignation	Recettes	Dépenses
20	2051	Concessions-Droits similaires-Logiciels		+3 000 €
020	020	Dépenses imprévues		-3 000 €
TOTAL de la DM 01/2021			0€	0 €

Adopté à l'unanimité

3. Décision modificative N°02/2021 – Budget Commune - D2021-05-03

De multiples pannes de la chaudière à granulés du Complexe La Fontaine ont engendré plusieurs interventions coûteuses. Le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°02/2021 telle que présentée :

Section Dépense Fonctionnement

SECTION FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Article	Désignation	Recettes	Dépenses
61	615221	Entretien et réparation – Bâtiments publics		+2500 €
022	022	Dépenses imprévues		- 2500 €
TOTAL de la DM 02/2021			0€	0 €

Adopté à l'unanimité

4. FCATR 2021-2023 – Volet 4 « Solidarité Communautaire » - Lecture publique –demande de subvention - D2021-05-04

Le Conseil Municipal approuve la proposition de Madame le Maire de solliciter, auprès de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier, l'attribution d'une subvention d'un montant de 736,25€, s'inscrivant dans le cadre du volet 4 du FCATR "Solidarité communautaire", opération lecture publique.

Adopté à l'unanimité

5. Vente d'un terrain – Rue des Vallées - D2021-05-05

Le Conseil Municipal approuve la vente du terrain N°C, cadastré section AR 429 d'une surface de 1244 m² pour un montant de 43 559.90€ TTC

Adopté à l'unanimité

6. Annulation d'une vente de terrain – Lotissement Le Verger - D2021-05-06

Le Conseil Municipal accepte l'annulation de la réservation du lot N°11, cadastré section AR 454 d'une surface de 590 m² pour un montant de 21 004.00€ TTC.

Adopté à l'unanimité

7. Admission en non-valeur -Décision modificative 03/2021 D2021-05-07

Le Conseil Municipal approuve l'admission en non-valeur de créances d'un montant de 0.02€ émise sur l'année 2019 à la demande du Trésor public. La dépense sera imputée comme présenté ci-dessous :

SECTION FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Article	Désignation	Recettes	Dépenses
65	6541	Créances admises en non-valeur		+0.02 €
022	022	Dépenses imprévues		-0.02 €
TOTAL de la DM 03/2021			0€	0 €

Adopté à l'unanimité

8. Création d'une régie unique d'avances avec création de compte DFT – D2021-05-08

Le Conseil Municipal adopte la proposition de Madame le Maire de créer une régie unique d'avances avec création de compte « Dépôts de Fonds au Trésor » (DFT). Cette régie permettra le paiement de dépenses diverses comme le carburant, le gaz, des fleurs...

Adopté à l'unanimité

9. Création d'une régie unique de recettes avec création de compte DFT – D2021-05-09

Le Conseil Municipal adopte la proposition de Madame le Maire de créer une régie unique de recettes avec création de compte « Dépôts de Fonds au Trésor » (DFT). Cette régie permettra l'encaissement de recettes diverses comme la participation des familles à la cantine, le périscolaire, les locations de salle, les cartes de pêche...

Adopté à l'unanimité

10. Suppression des 3 régies existantes – D2021-05-10

A la suite à la création d'une régie unique d'avances et d'une régie unique de recettes, le Conseil Municipal décide de la clôture de la régie communale mixte Pêche, Pain, Périscolaire, de la régie communale mixte Mercredi-Loisirs et de la régie de recettes Évènement festifs au 1^{er} septembre 2021.

Adopté à l'unanimité

BILAN DES COMMISSIONS

-  **Commission urbanisme** : Sentiers pédestres, mise à jour du cahier des charges et des plans de bornage du Lotissement Le Verger, remise en état et aux normes des jeux pour enfants
-  **Commission Enfance et Jeunesse** : Révision des tarifs périscolaire, mercredi-loisirs et cantine pour la rentrée 2021-2022. Deux candidatures ont été reçues pour le remplacement de la responsable de l'accueil périscolaire pendant son congé maternité. Les personnes vont être prochainement reçues.

QUESTIONS DIVERSES

- **Cinéma en plein air** : La candidature de Châtelain est confirmée pour le 20 août 2021. Le film projeté sera « Le Grand Bain ». En cas de pluie, la séance se déroulera à la salle des fêtes.
- **Élections départementales et régionales** : La commune est toujours à la recherche de personnes pour la tenue des bureaux de vote. Si cela vous intéresse, merci de prendre contact avec la mairie au 02.43.07.22.09.
- **Point commerce** : La présentation des candidats retenus aura lieu le samedi 12 juin à partir de 9 heures.
- **Fermeture de la Mairie** : La mairie sera exceptionnellement fermée les 27, 31 mai et 1^{er} juin 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 05.

Prochaine séance le vendredi 2 juillet 2021 à 20 h 30.

A Châtelain, le 27 mai 2021
Rachel FRANÇAIS, Maire